Coordonnées de votre constructeur

Les informations contenues dans ce document n'ont pas de valeur contractuelle. Il s'agit d'informations générales qui doivent être actualisées et adaptées en fonction de chaque cas particulier. Elles ne sauraient engager à quelque titre que ce soit la responsabilité de la société PROCIVIS IMMOBILIER ou de votre constructeur de maison individuelle. Seul le contrat de construction de maison individuelle, signé avec votre constructeur de maison individuelle, engage ce dernier. Toute reproduction totale ou partielle est interdite. Par respect pour l'environnement ne pas jeter sur la voie publique.

PROCIVIS IMMOBILIER - RCS Paris B 391 779 196
Siège social : 26-28, rue de Madrid 75008 Paris Société Anonyme Capital : 51 390 199,00 €
Version 1 / Juillet 2010.

Ours à rédiger + logo imprimeur

PROCIVIS
IMMOBILIER

4.

Votre maison mode d'emploi

Prendre soin de votre maison... et tout savoir sur son entretien au quotidien

Pour l'entretien de votre maison, ces petits riens qui font un grand tout

1. Murs et couverture p. 4
2. Portes, fenêtres, menuiseries p. 6
3. Revêtements p. 8
4. Sanitaires et plomberie p. 10
5. Assainissement et ventilation p. 12
6. Electricité p. 14
7. Chauffage p. 16
8. Jardin p. 18
9. Quartier vert p. 20

Carnet d'Entretien p. 24

Un guide indispensable

Conçue pour traverser les années en toute sérénité, votre maison a besoin d'un entretien régulier afin de résister aux variations climatiques sans anicroche et de préserver l'intégrité de ses performances : solidité, étanchéité, pouvoir isolant, intelligence des matériaux… Essentiel à la durabilité de votre confort, ce livret vous guide et répertorie pour vous les principaux postes d'entretien à ne pas oublier pour assurer la pérennité de votre patrimoine.

Des gestes simples

Sanitaires, grilles d'aération, portes et fenêtres, gouttières… Chaque élément de cette construction possède ses propres caractéristiques et ses propres besoins pour durer. Gestes simples, fréquences d'entretien, produits et outils à utiliser… découvrez tout ce que vous devez savoir pour anticiper et éviter tout problème.

L'entretien au quotidien

Pour conserver toute sa valeur, votre maison doit non seulement éviter les dégradations, mais aussi préserver son aspect esthétique et son confort. C'est en gérant au quotidien son entretien, en étant attentif à chaque détail que vous pourrez l'aider à maîtriser la marche du temps, plus belle et plus jeune que jamais !

Une réalisation de Maisons 4807, Haute-Savoie

I. Murs et couverture

Façades, enduits et toiture réclament des soins réguliers pour la protection de votre « chez vous ».

Le nettoyage

Particulièrement sensibles à la prolifération de micro-organismes végétaux, les murs exposés à l'ombre et à l'humidité sont ceux qui nécessitent la plus grande vigilance. Mais quelle que soit leur orientation, le nettoyage des murs extérieurs est souhaitable tous les trois à cinq ans, voire plus fréquemment selon l'état de salissure. De nombreux produits existent, en particulier les fongicides, herbicides et autres anti-mousses, ainsi que l'eau de javel diluée à 50 %. Pour un nettoyage réussi, il vous suffit de pulvériser sur les parois, sans frotter les murs, de laisser agir (temps variable suivant le produit choisi), puis de rincer à l'eau. Vous pouvez également utiliser le nettoyage haute pression à buse large, en maintenant la lance à plus de 80 cm du mur et en restant au-dessous d'une pression de 5 bars.

Les peintures en façade

Votre façade a besoin d'être rafraîchie tous les dix à quinze ans. Cette opération délicate nécessite l'intervention d'un professionnel en particulier pour des raisons de sécurité. N'hésitez pas à recourir aux conseils d'un spécialiste, qui, suivant la nature de votre revêtement, vous guidera dans vos choix.

La toiture

Pour la couverture en tuiles ou en ardoises, il est nécessaire de contrôler l'état de votre toiture deux fois par an : à la fin de l'hiver et de l'été. Vérifiez également qu'il n'y ait pas eu de glissement de tuile, notamment après un coup de vent. Comme pour vos murs extérieurs, il vous suffit d'enlever les mousses avec des produits du type fongicides ou de l'eau de javel diluée à 50 %.
Pour les gouttières et les chenaux, il est nécessaire de retirer à la main, avec gant de protection, tout ce qui peut les obstruer : feuilles, branches, mousse… N'appuyez pas votre échelle sur les gouttières, vous risqueriez de les détériorer.
Pour votre sécurité, ne montez jamais sur votre toit sans vous protéger contre tout risque de chute et, de préférence, faites appel à un professionnel. De même, ne faites pas fixer d'antenne sur la souche de votre cheminée mais plutôt sur le pignon de votre maison.
Pour la charpente, si vous habitez dans une région touchée par les insectes xylophages, une surveillance régulière est à assurer ; n'hésitez pas à vous rapprocher d'entreprises spécialisées.

Cas particuliers : les combles perdus

Si votre maison comprend des combles non aménageables, il est nécessaire de les entretenir, en particulier en contrôlant une fois par an l'isolation thermique et en vérifiant qu'aucune infiltration d'eau n'est intervenue. Après chaque épisode neigeux, pensez à visiter vos combles pour enlever l'éventuelle neige qui aurait pu y pénétrer par les orifices de ventilation. Vérifiez également l'état de votre isolation après une tempête. Mais attention, les combles perdus ne sont pas conçus pour recevoir un plancher ni entreposer du matériel.

Le truc en ✚ : plantes grimpantes, faites le bon choix

Si vous souhaitez faire courir une décoration végétale sur vos murs extérieurs, évitez absolument le lierre, qui peut endommager gravement vos enduits. Préférez la vigne vierge, qui a la délicatesse de s'accrocher à la façade sans y incruster ses racines.

Chasse aux idées reçues : n'ayez pas peur des micro fissures

Effet de la dilatation naturelle des composants du mur avec le temps et les variations climatiques, les micro fissures que vous pouvez apercevoir n'ont pas nécessairement un caractère de gravité : elles sont autant de fendillements inévitables des revêtements.

Bon à savoir : préservez vos enduits de façade

Privilégiez le gravier ou un dallage pavé pour conserver un sol aéré et drainé sur le pourtour de votre maison et préserver ainsi l'intégrité de vos enduits de façade. De même, éloignez les plantations afin de faciliter l'entretien de vos façades et de votre toit.

2. Portes, fenêtres, menuiseries

Très sensibles au temps qui passe ou qu'il fait, les boiseries et ferronneries nécessitent des soins réguliers.

Boiseries extérieures

Tous les éléments extérieurs en bois ont besoin d'un entretien régulier. Volets, fenêtres, portes, poutres apparentes, garde-corps sont traités par le fabricant et livrés posés prêts à finir. Il faut donc que vous leur appliquiez un dernier traitement dans le mois qui suit la remise des clés. Ce délai est impératif à respecter pour bénéficier de la garantie du fabricant. Pour l'entretien, un bon nettoyage des boiseries tous les six mois est nécessaire. Pensez à vérifier et lubrifier les pièces d'articulation et à nettoyer les gorges et déboucher les trous d'évacuation d'eau une fois par an avant l'hiver. Il est nécessaire de renouveler les lasures après dépoussiérage tous les deux ans et les peintures après lessivage tous les trois ans.

Boiseries intérieures

Les escaliers en bois réclament des soins simples et de bon sens. Peu de temps après la remise des clés, préservez la longévité de votre escalier en le vitrifiant ou en le recouvrant soit d'une peinture, soit d'une cire. Puis nettoyez-le régulièrement avec une éponge humide (escaliers peints, vernis ou lasurés) ou, si vous avez choisi la cire, dépoussiérez-le puis appliquez une nouvelle couche de cire.
Les portes intérieures doivent être protégées par une peinture dès l'emménagement. Lavez-les régulièrement avec une éponge humide. Une fois par an, graissez les paumelles, qui constituent le pivot de rotation de la porte, et huilez les pênes (partie mobile d'une serrure). Et tous les huit à dix ans, poncez et appliquez une nouvelle couche de peinture sur toute la porte.
Les éléments intérieurs non peints en bois (portes de placards, garde-corps, rampes…) nécessitent le même entretien que les boiseries extérieures.

Ferronneries

Garde-corps, portes de garage et autres éléments métalliques extérieurs demandent une attention particulière. Contrôlez-les tous les ans pour repérer les traces de rouille. Nettoyez celles-ci avec une brosse métallique puis dépoussiérez-les avant d'appliquer une couche d'antirouille. Une fois sèche, appliquez une seconde couche.

Cas particuliers : PVC et alu

Les éléments de menuiseries en PVC ou en aluminium n'ont pas besoin d'entretien particulier si ce n'est de nettoyages réguliers à l'eau et au savon.

Le truc en + : quand l'escalier craque

Si votre escalier en bois craque, posez du talc sur les parties en mouvement et laissez le bois travailler.

Chasse aux idées reçues : ne supprimez pas tous les courants d'air

Votre maison a besoin que l'air circule d'une pièce à l'autre. Il est donc important de laisser un espace d'un centimètre entre le sol fini et chaque porte intérieure.

Astuce ECO : des lasures plus respectueuses

Fabriquées à base d'éléments naturels, des lasures tout aussi efficaces sont accessibles pour protéger vos boiseries sans substances toxiques.

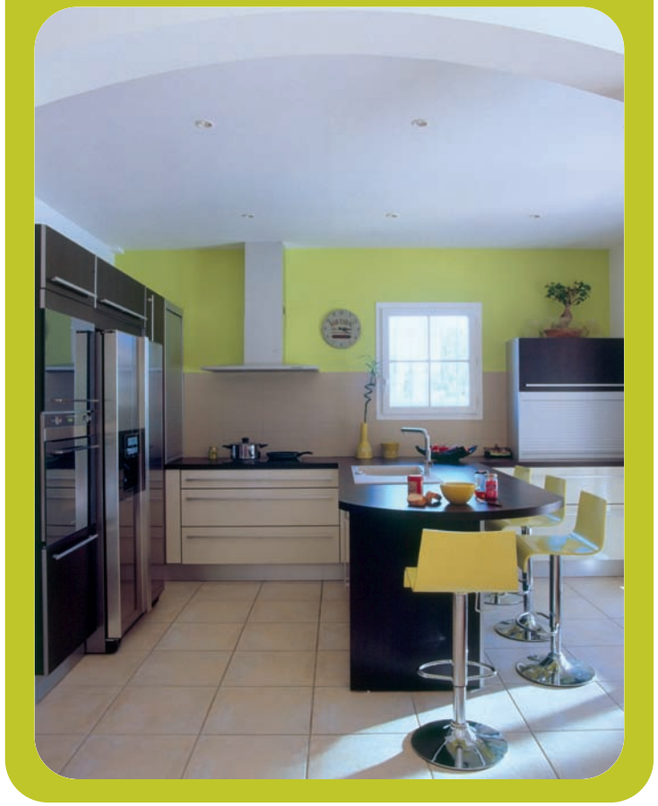

3. Revêtements

Les bons conseils pour faire durer carrelages, moquettes, parquets et papiers peints.

Les carrelages

L'entretien des carrelages nécessite juste de l'eau et du vinaigre blanc pour un nettoyage aussi souvent que vous le jugez nécessaire.

Les moquettes

Une fois par semaine, nettoyez à fond vos moquettes à l'aspirateur, et, en cas de taches, avec des shampooings spécifiques. Employez le détachant avec parcimonie en le versant sur un chiffon et non directement sur la tache. Puis frottez avec le chiffon de l'extérieur de la tache vers l'intérieur pour éviter les auréoles.

Les parquets

Les parquets flottants stratifiés et les parquets vitrifiés sont très faciles à entretenir : balai, aspirateur et serpillière humide suffisent. Pour les parquets vitrifiés, prévoir une nouvelle vitrification tous les trois à cinq ans.
Les parquets encaustiqués ont besoin d'un entretien mensuel : dépoussiérage puis encaustique avec une cire liquide ou pâteuse et enfin lustrage à la cireuse. Pour ôter les taches, utilisez de la laine d'acier, puis réencaustiquez et frottez avec un chiffon de laine ou une brosse à pied.

Les revêtements des murs, cloisons et plafonds

Les murs ou plafonds peints sont à nettoyer régulièrement avec un dépoussiérage au chiffon, un lavage et un rinçage à l'eau claire sans frotter. Si la peinture est satinée, vous pouvez effectuer un lessivage en frottant légèrement. Vous les repeindrez dès que vous le jugerez nécessaire ou quand vous voudrez changer la décoration de vos pièces. Les plafonds des cuisines et dans les pièces où se trouve une cheminée sont à repeindre plus souvent que les autres. Pensez à bien lessiver les surfaces, reboucher à l'enduit les imperfections, puis, après séchage, à poncer les excès de matière avant de passer la première couche de peinture.
Les papiers peints demandent régulièrement un dépoussiérage léger. Si vous avez du papier lavable dans la cuisine ou la salle de bains, nettoyez les taches avec une éponge humide légèrement imbibée d'eau savonneuse, mais n'utilisez pas de produit abrasif.

Cas particuliers : le vinyle et le PVC

Faciles à entretenir et de plus en plus résistants, les revêtements de sol en vinyle ou en PVC se nettoient à l'aspirateur et à la serpillière légèrement humide. Evitez les brûlures ou les chutes d'objets lourds qui causeraient des enfoncements.

Bon à savoir : préparez le terrain pour vos papiers peints

Avant de poser vos papiers peints, appliquez une couche d'apprêt qui facilitera les futurs changements de revêtement.

Le truc en + : les taches de bougie sur la moquette

Si de la bougie fondue a coulé sur votre moquette, grattez-la puis posez un papier absorbant sur la tache et repassez avec un fer tiède.

Astuce ECO : la lutte contre la pollution intérieure

L'air que nous respirons à l'intérieur de nos maisons serait dix fois plus pollué qu'à l'extérieur. Principaux responsables : les Composés Organiques Volatils (COV) présents dans les colles, vernis, peintures, papiers peints, bois agglomérés… Il est donc très conseillé de bien choisir vos produits de décoration et de vous tourner vers ceux qui n'exigent pas de lourdes transformations et n'intègrent pas de nombreux dérivés de l'industrie pétrolière. Privilégiez les peintures à l'eau ou acryliques à teneur réduite en COV labellisées NF Environnement ou Ecolabel Européen. Et pour aller encore plus loin, vous pouvez opter pour des peintures 100 % naturelles qui ne contiendront aucun hydrocarbure, chrome ou éthers d'alcool. La chaux est également un produit très écologique puisqu'elle n'émet aucun COV. Elle est naturellement bactéricide, perméable à la vapeur d'eau pour assurer une meilleure respiration de vos murs et elle participe à la bonne régulation de l'hygrométrie ambiante. Des papiers peints écologiques existent également, avec de plus en plus de motifs disponibles. Leur papier est issu de forêts entretenues et gérées durablement et leurs encres sont sans solvants. Enfin pour le sol, privilégiez les matériaux naturels : parquet en bois massif, jonc de mer, fibre de coco, sisal, linoléum, liège ou encore bambou…

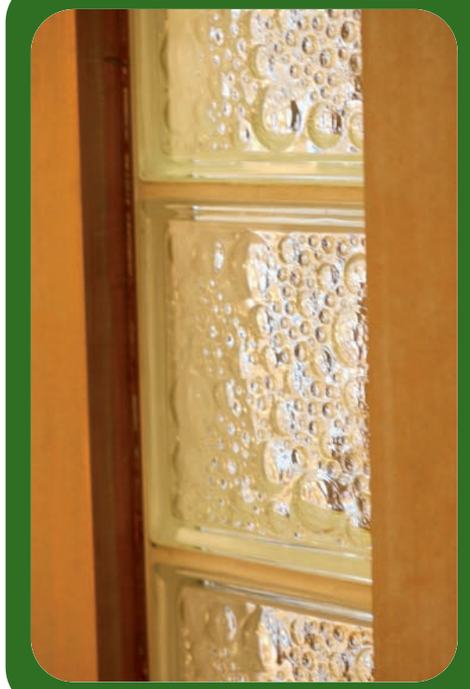

4. Sanitaires et plomberie

Prévenir la dégradation des joints, de l'émail ou de la robinetterie… ça coule de source !

Joints et joints

Pour les céramiques, contrôlez tous les ans l'état des joints entre les carreaux qui entourent les éléments sanitaires. Réparez les joints détériorés en grattant puis en posant une nouvelle couche de joint au silicone anti-moisissure.
Pour les WC, il arrive régulièrement que le joint en caoutchouc situé au fond du réservoir d'eau soit entartré, ce qui entraîne la fuite permanente d'un filet d'eau dans la cuvette. Démontez le joint puis effectuez un détartrage avec de l'eau vinaigrée ou un produit antitartre.
Pour les robinets, dès que la fermeture devient difficile, dévissez la tête du robinet et remplacez le joint usagé ou la cartouche en prenant bien soin avant de le remonter d'éliminer le tartre déposé sur le siège du robinet (partie qui vient presser le clapet de fermeture pour interrompre le passage de l'eau).

Petites réparations et entretien

Intervenez dès qu'un problème se manifeste et coupez l'eau avant de commencer.
Évacuations bouchées : utilisez une ventouse ou un produit de débouchage sans acide. Si cela ne suffit pas, contactez un professionnel. N'utilisez jamais de produits de débouchage ou d'entretien qui pourraient endommager la fosse sceptique si votre assainissement est individuel.
Siphons : une ou deux fois par an et dès que l'évacuation se fait difficilement, démontez la partie inférieure du siphon pour procéder à son nettoyage.
Ballon d'eau chaude : tous les trois mois, faites fonctionner son groupe de sécurité. Vous viderez ainsi l'eau résultant de la condensation et éviterez les surpressions. Si vous constatez un écoulement continu d'eau au niveau de ce groupe de sécurité, contactez la compagnie distributrice pour connaître le niveau de pression. Si elle est supérieure à cinq bars, faites installer un réducteur de pression par un professionnel. Si la pression est inférieure à cinq bars, faites nettoyer, toujours par un professionnel, la soupape du groupe de sécurité. En tout état de cause, faites vérifier l'ensemble de l'installation tous les deux ans.
Chauffe-eau solaire : l'entretien et la maintenance sont à faire réaliser par un professionnel qui contrôlera chaque année l'ensemble de l'installation. Entre-temps, vous pouvez vérifier régulièrement : la pression du circuit (si elle est trop faible, il est possible que cela soit dû à une fuite, dans ce cas prévenez votre installateur) ; le groupe de sécurité, à manipuler régulièrement pour vous assurer de son bon fonctionnement ; le niveau du fluide ; l'enclenchement du circulateur ; l'affichage régulation ; la propreté de la toiture.
Compteur d'eau : il doit être protégé contre le gel. Vérifiez à chaque changement de saison que l'isolant qui le protège est toujours en place. Dans le cas contraire, remplacez-le par un nouveau matériau isolant imputrescible.

Le détartrage

Si l'écoulement d'un robinet brise-jet devient difficile ou que l'eau éclabousse dans des directions inhabituelles, c'est qu'il est sans doute entartré. Il suffit de démonter la tête du robinet et de la laisser tremper douze heures dans de l'eau vinaigrée.

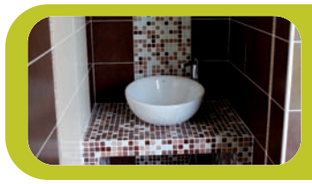

Bon à savoir : attention aux fuites !

15 m³ par an pour un simple goutte-à-goutte, 30 m³ pour une légère fuite de chasse d'eau, 90 m³ pour un filet d'eau continu… repérez et réparez vite vos fuites d'eau même les plus anodines si vous ne voulez pas perdre tout votre liquide !

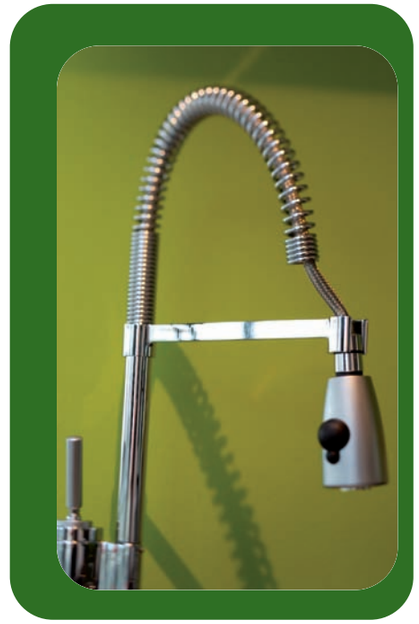

Le truc en + : pendant votre absence, vidangez les canalisations et fermez le compteur

Pour éviter les fuites qui interviendraient en votre absence, n'hésitez pas à fermer votre compteur d'alimentation en eau quand vous partez en voyage ou en vacances. En vidangeant les canalisations et en versant un peu d'huile ménagère dans chaque évier, vasque et lavabo, vous éviterez les risques d'évaporation de la garde d'eau des siphons et limiterez ainsi les remontées d'odeurs.

Chasse aux idées reçues : pas de nettoyants trop puissants !

Attention : les détergents trop puissants peuvent détériorer les joints en silicone. Quant à la robinetterie, elle ne supporte pas l'acide. Quels que soient vos matériaux, privilégiez les produits naturels comme le vinaigre blanc et le bicarbonate de soude.

Astuce ECO : des limitateurs de débit pour vos lavabos

Simple et rapide à insérer à l'intérieur de la bague de votre robinet, le limitateur de débit réduit le débit à 4,5 litres par minute contre 12 litres environ pour un robinet classique tout en préservant votre confort d'utilisation.

5. Assainissement et ventilation

Pour prévenir tout problème d'évacuation et préserver un air sain… bichonnez vos installations !

Une réalisation Maisons d'en France Sud-Ouest

Les eaux pluviales

Les descentes d'eau pluviale doivent être raccordées au réseau le plus vite possible afin d'éviter une humidification excessive des fondations.
Vérifiez une fois par an et nettoyez les regards d'évacuation des eaux pluviales placés sous les descentes de gouttières et près des caniveaux. Utilisez une truelle pour enlever les feuilles et autres déchets végétaux qui peuvent les obstruer. Si vous disposez d'un sous-sol, contrôlez l'arrivée du drain dans les regards et débouchez-le si nécessaire.

Les eaux ménagères

Ce sont les eaux qui proviennent de la cuisine et de la salle de bain. Souvent chaudes et chargées en graisses, elles se figent en refroidissant et peuvent colmater les conduits d'évacuation. Le regard collecteur ainsi que le bac séparateur, s'il existe, doivent être nettoyés tous les six mois.

Les eaux vannes

Si votre assainissement est collectif (tout-à-l'égout), aucun entretien spécifique n'est nécessaire. Éventuellement, vous pouvez effectuer un nettoyage haute pression tous les cinq ans.

La VMC simple flux

La VMC simple flux doit fonctionner en permanence pour renouveler l'atmosphère intérieure de votre maison. Tous ses éléments se contrôlent une fois par an. Nettoyez les entrées d'air en les démontant de l'intérieur. Ne pas utiliser d'aspirateur sur les VMC autoréglables, et de liquide sur les VMC hygroréglables. Nettoyez également les bouches d'extraction, en particulier dans la cuisine à cause des graisses. Le groupe d'extraction doit être dépoussiéré. Remplacez les piles sur certaines bouches.

La VMC double flux

La VMC double flux ne doit, elle non plus, jamais s'arrêter. Son entretien et sa maintenance sont à réaliser par un professionnel au moins une fois par an. Veillez régulièrement à ce que la prise d'air neuf et le rejet d'air à l'extérieur ne soient pas encombrés de feuilles ou de neige. Nettoyez annuellement les bouches d'extraction et d'insufflation.

Cas particuliers : l'assainissement individuel

Si votre assainissement est individuel, le filtre bactérien de la fosse septique doit être nettoyé et les bactéries renouvelées tous les ans. Le nettoyage se fait à l'eau et le réensemencement de la fosse avec un produit adapté. Assurez-vous qu'aucun obstacle n'entrave l'écoulement à l'entrée et la sortie de la fosse et au niveau du regard de répartition des eaux. Le curage de la fosse septique doit se faire tous les cinq ans par un spécialiste et ses matériaux filtrants doivent être renouvelés tous les dix ans. Situé à l'extérieur de la maison, près de la cuisine, le bac à graisse demande un soin particulier pour éliminer les dépôts et éviter tout bouchon.

Astuce ECO : contre la condensation, aérez !

La condensation apparaît sous forme de gouttelettes qui se déposent sur les murs, les vitres et les sols. Elle peut constituer une importante source d'humidité dans une maison. Pour lutter contre la condensation et offrir à votre intérieur un air plus sain, il est nécessaire d'aérer régulièrement sa maison en plus de la ventilation automatique et de ne pas trop monter le chauffage : un air à 20 C° contient trois fois plus de vapeur qu'un air à 5 C°.

Le truc en + : papier vole

Un bon moyen de vérifier si la ventilation fonctionne, c'est d'approcher une feuille de papier ultra fine de la grille. Si elle est attirée, le système est opérationnel.

6. Electricité

Attention danger : faites appel à un pro !

Question de sécurité

L'installation électrique de votre maison vous garantit une grande sécurité : toutes les prises sont reliées à la terre, un dispositif spécifique anti-foudre est installé ainsi que des disjoncteurs et des coupe-circuit.
Les travaux électriques doivent obligatoirement être réalisés par un professionnel agréé. En tout état de cause, n'intervenez jamais sur le réseau sans avoir coupé le courant et ne branchez pas plusieurs appareils sur une même prise.
L'inspection des prises et interrupteurs se fait une fois par an. Il s'agit avant tout de vérifier s'ils sont bien fixés au mur. Une fois le courant coupé, resserrez les vis si nécessaire.

Petites réparations

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez d'abord s'il est branché. Si c'est le cas, le problème vient sans doute de la prise. Si elle est reliée à un interrupteur, vérifiez que celui-ci est dans la bonne position, puis branchez une lampe dessus. Si elle ne s'allume pas, c'est que la prise est défectueuse. Soit le disjoncteur a sauté, ce qui peut être causé par une puissance insuffisante (interrompez le fonctionnement de certains appareils pour augmenter la puissance disponible et contactez votre fournisseur d'électricité pour envisager une augmentation de la puissance générale) ou par un défaut d'isolement d'un de vos appareils, soit les fils sont déconnectés. Dans ce cas, coupez le courant au niveau du disjoncteur général et procédez au raccordement. Si le problème persiste, contactez un électricien.
Si un plafonnier ne fonctionne pas, après avoir vérifié l'ampoule, coupez le courant et contrôlez si la douille est bien connectée aux fils. Si cela ne résout pas le problème, coupez de nouveau le courant et vérifiez les interrupteurs. S'il ne se passe toujours rien, contactez un professionnel.
Si le disjoncteur saute, il peut s'agir d'un problème de court-circuit. Abaissez tous les disjoncteurs divisionnaires et réarmez le disjoncteur principal. Puis relevez un à un tous les disjoncteurs divisionnaires. Si l'un d'entre eux fait sauter le disjoncteur principal, vous avez localisé l'origine du problème. Ce court-circuit peut être dû à un appareil défectueux. Pour le savoir, débranchez-le et rebranchez-le sur une autre prise.

Cas particuliers

Des dysfonctionnements peuvent provenir d'un manque de puissance qui se manifeste surtout quand vous utilisez plusieurs appareils en même temps. Vous pouvez alors faire poser un délesteur pour répartir la puissance entre les appareils, ou contacter votre fournisseur d'électricité pour demander l'augmentation de la puissance du disjoncteur.

Astuce ECO : éclairage basse consommation

Les ampoules fluocompactes, si elles sont onéreuses à l'achat, consomment cinq fois moins d'énergie que les lampes à incandescence et durent six à douze fois plus longtemps. On estime qu'au final, chaque ampoule vous fait économiser 10? par an. Autre type d'ampoule écologique, les leds, diodes électroluminescentes, sont conçues pour créer des ambiances lumineuses décoratives. Elles possèdent une durée de vie estimée à plusieurs dizaines de milliers d'heures d'éclairage et ont une consommation énergétique minimale. Enfin, pour l'extérieur, choisissez des lampes à énergie solaire qui fonctionnent sans ampoule et sans câble et se chargent pendant la journée.

Le truc en + : les volumes enveloppes de protection

Placez vos appliques et appareils électriques dans la salle de bain en respectant les volumes de sécurité spécifiés pour chaque appareil dans le tableau ci-dessous.
Ces volumes sont les suivants :

- volume 0 = baignoire ou bac de douche,
- volume 1 = espace de 2,25 m au dessus du volume 0,
- volume 2 = distance en largeur jusqu'à 0,60 m de la baignoire ou du bac de douche et en hauteur jusqu'à 2,25 m,
- volume 3 = toutes les distances au-delà du volume 2.

Installation	Mesures de protection contre les chocs électriques	Volumes 0	1	2	3
Machine à laver	Classe I + disjoncteur 30 mA	non	non	non	oui
Appareils de chauffage	Classe I + 30 mA	non	non	non	oui
	Classe II + 30 mA	non	non	oui	oui
Éclairage	Classe I + 30 mA	non	non	non	oui
	Classe II + 30 mA	non	non	oui	oui
	Appareils très basse tension (TBTS 12 V)	oui	oui	oui	oui
	Transformateur de séparation	non	non	oui	oui
Chauffe-eau instantané	Classe I + 30 mA	non	oui	oui	oui
Chauffe-eau à accumulation	Classe I + 30 mA	non	oui	oui	oui
Interrupteur	30 mA	non	non	non	oui
	TBTS 12 V	non	oui	oui	oui
Prise classique	30 mA	non	non	non	oui
Prise rasoir	Transformateur de séparation	non	non	oui	oui
Transformateur de séparation	30 mA	non	non	non	oui
Canalisations		non	oui	oui	oui
Boîtes de connexion		non	non	non	oui

7. Chauffage

Veiller sur son installation, c'est le meilleur moyen de ne pas prendre un coup de froid.

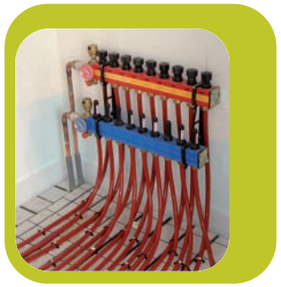

Les installations génératrices de chauffage

Chaudières à gaz et à fioul

Les chaudières doivent être révisées et entretenues une fois par an par un professionnel chauffagiste qui s'occupera également de ramoner le conduit de fumée (surtout si vous chauffez au fioul). Conservez bien vos certificats de ramonage pour votre assureur en cas de sinistre. Ne prenez pas le risque de "bricoler" votre installation, vous risqueriez de l'endommager et de ne plus être couvert par la garantie. Vous pouvez néanmoins intervenir pour le petit entretien. Si vous constatez sur le manomètre une chute de la pression d'eau de la chaudière, ouvrez le robinet pour ajouter de l'eau dans le circuit (après avoir pris soin de bien lire la documentation technique). Dès que la pression redevient normale, fermez le robinet. Signalez cet incident à l'entreprise qui entretient votre chaudière.

Chaudières et poêles biomasse

Le principe de la chaudière biomasse repose sur l'utilisation de l'énergie dégagée par la combustion du bois, de granulés de bois (pelets) ou de céréales. Suivant les appareils, les combustibles et les modes de chargement, les différences technologiques influent considérablement sur les fréquences de chargement et la durée de vie des appareils. Faites appel à un professionnel agréé pour les entretenir au moins une fois par an.

Pompes à chaleur à usage principal de chauffage : air-air, air-eau et géothermiques

En captant les calories gratuites du sol (géothermie) ou de l'air (aérothermie) et en transformant cette énergie pour votre maison, les pompes à chaleur (PAC) permettent de réduire la facture de consommation énergétique tout en limitant les rejets nocifs dans l'atmosphère. Le système est composé de quatre éléments : l'évaporateur, le compresseur, le condenseur et le détendeur. Le compresseur est relié à un moteur électrique qui fait fonctionner la PAC. Dans ce circuit fermé étanche circule un fluide frigorigène qui absorbe les calories (sol ou air). Dans l'évaporateur, le fluide devient gazeux. Il est ensuite comprimé dans le compresseur pour que sa température s'élève. Grâce au condenseur, il délivre sa chaleur au fluide du circuit de chauffage et redevient liquide. La PAC est reliée soit à un circuit de chauffage central classique, avec radiateurs, soit à des planchers chauffants. Enfin, le détendeur abaisse la pression du liquide, la vaporisation s'amorce et un nouveau cycle peut commencer. Plus le coefficient de performance (Cop) de la machine est élevé, plus le rendement de l'installation est important.
Pour tous les types de pompes à chaleur, lorsque la charge du circuit frigorifique est supérieure à 2 kg et inférieure à 30 kg, un professionnel détenant l'agrément préfectoral en cours de validité ou l'attestation de capacité (décret du 7 mai 2007 et arrêté du 7 mai 2007) doit annuellement vérifier l'installation et en particulier l'étanchéité du circuit frigorifique. Ces interventions doivent être consignées obligatoirement dans un carnet d'entretien remis par l'installateur. Il est impératif de bien suivre les prescriptions du fabricant, chaque matériel ayant ses propres procédures d'entretien.

Entretien des pompes à chaleur air-air
- Vérification de l'admission de l'air vers le condenseur et l'évaporateur pour évacuer tout objet ou poussière l'obstruant.
- Nettoyage des filtres.
- Contrôle des connexions et des tensions électriques.

Entretien des pompes à chaleur air-eau
- Nettoyage des filtres sur circuits hydrauliques et de l'échangeur.
- Vérification des pressions d'eau et des sécurités haute et basse pression frigorifique.
- Contrôle des connexions et des tensions électriques.

Entretien des pompes à chaleur géothermiques
- Nettoyage des filtres sur circuits hydrauliques.
- Vérification des pressions d'eau et des sécurités haute et basse pression frigorifique.
- Vérification du fluide caloporteur (teneur en glycol, pH).
- Contrôle du débit du prélèvement aquifère.
- Vérification des connexions et des tensions électriques.

Le puits provençal ou puits canadien

Facile à installer, le puits provençal a pour principe d'utiliser la température très peu variable (13° à 15°C toute l'année) de la terre pour refroidir ou réchauffer l'air qui entre dans la maison, selon la saison. Concrètement, l'air est capté dans le jardin, passe par des tuyaux enterrés en moyenne à deux mètres de profondeur, et ressort dans la maison. Pour un fonctionnement optimal, les tuyaux doivent être enterrés sur une longueur de 20 à 30 m. Les sorties doivent être protégées par des grilles ou des filtres. Le puits provençal demande un entretien minime : nettoyez régulièrement filtres et grilles d'entrée et de sortie, remplacez-les si nécessaire, faites vérifier le tube tous les trois ou quatre ans, faites vérifier régulièrement l'étanchéité de l'installation et récupérez les éventuels condensats via la trappe de maintenance et le siphon d'évacuation.

La climatisation réversible

L'intervention annuelle d'un professionnel agréé permettra de contrôler la pression, de vérifier le circuit de liquide et de nettoyer l'appareil et les filtres.

Le solaire thermique

Faites nettoyer annuellement vos capteurs solaires par un professionnel, qui assurera également l'entretien de toutes les pièces de l'installation.

Le solaire photovoltaïque

Faites vérifier tous les ans par un professionnel habilité l'ensemble du système, le générateur photovoltaïque et les batteries (nettoyage des modules, des orifices de ventilation de l'onduleur, contrôle du fonctionnement des dispositifs de sécurité, etc.).

Les émetteurs de chaleur

Radiateurs alimentés par chaudière

Purgez vos radiateurs tous les ans, et plus souvent en cas de bruits dans les tuyaux. Si vous avez choisi des thermostats d'ambiance à piles, pensez à les changer.

Radiateurs électriques

Très facile d'entretien, le chauffage électrique demande juste un dépoussiérage avec votre aspirateur avant de remettre en route les radiateurs pour l'hiver, puis régulièrement en période de chauffe.

Planchers chauffants à boucle d'eau

L'entretien d'un plancher chauffant se fait tous les cinq ans, de préférence par un professionnel. Il est nécessaire d'injecter un liquide de nettoyage dans le circuit pour fluidifier les éventuelles boues qui pourraient s'y former.

Cas particuliers : cheminées et conduits

Lors de la pose d'une cheminée ou d'un poêle nous vous recommandons vivement de recourir à un professionnel pour des raisons évidentes de sécurité et d'assurance. Une fois l'installation achevée, l'entreprise devra obligatoirement réaliser un diagnostic d'installation afin de vérifier la conformité de l'équipement.
Pour un insert ou un poêle, il est impératif que le raccordement au conduit de fumée soit totalement étanche et isolé. La réglementation interdit la présence de bois de charpente à moins de 16 centimètres de l'intérieur du conduit de fumée. Attention : un insert est adossé à un mur de la maison et pèse très lourd sur le sol. La répartition des masses sur le plancher doit être équilibrée et les matériaux de doublage des murs (polystyrènes, etc.) protégés ou, le cas échéant, remplacés par des matériaux adaptés.
Faites ramoner vos conduits de cheminées une fois par an en conservant bien les certificats de ramonage.

Astuce ECO : la bonne température

Vos radiateurs électriques sont équipés d'un mode économique, visualisé par une lune. Il maintient la température 3 C° en dessous de la température de confort (soleil). C'est la température idéale pour la nuit ou quand vous vous absentez temporairement.

Chasse aux idées reçues : n'abaissez pas trop la température

Evitez les changements intempestifs de réglage de température et n'abaissez pas la température de plus de 4 C° en période d'inoccupation ou de nuit : vous consommeriez plus d'énergie à rattraper les degrés perdus.

8. Jardin et végétation

Avant même de semer, préparez votre jardin et soignez clôtures ou terrasse.

La terre et le drainage

Pour les aménagements extérieurs et en particulier les travaux de préparation de votre terrain, l'intervention d'un professionnel est en général préférable, surtout pour les ouvrages touchant à la maison et aux canalisations enterrées. Si vous décidez malgré tout de réaliser vous même ces travaux, mettez-y le plus grand soin pour préserver l'intégrité de votre maison. Lorsque vous disposez la terre autour des bâtiments, vous devez impérativement créer une pente pour éloigner les eaux de ruissellement de la maison. L'eau de pluie doit être captée et éloignée le plus possible de la maison. Montez un remblai avec une pente d'au moins 2 % sur une longueur minimum de deux mètres.
En fonction de la qualité du sol, de la configuration du terrain et de la présence de caves au sous-sol de la maison, un drainage peut être nécessaire. Commencez par demander conseil pour savoir comment le réaliser. Votre maison possède deux types de murs qui chacun demandent des travaux spécifiques : les murs de première catégorie bordent les pièces habitables dans lesquelles l'humidité est proscrite ; les murs de deuxième catégorie entourent caves, chaufferies, garages et peuvent supporter des infiltrations limitées.

Les clôtures et les portails

Renseignez-vous d'abord en mairie pour connaître les règles en usage pour les clôtures et portails sur votre commune. Les clôtures peuvent, dans certains cas particuliers, nécessiter une déclaration préalable de travaux à déposer en mairie. Si vous êtes situé dans un secteur sauvegardé, vous aurez besoin de l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France. Vous avez le choix entre des clôtures en bois, en PVC, en métal, etc. Quant au portail, il devra laisser un passage d'au moins 2,50 mètres de large pour les voitures et sa longueur totale ne devra pas dépasser un tiers de la façade. De très nombreux modèles existent, ouvrant ou coulissant, avec ou sans ouverture automatique, en bois, métal ou PVC…

Les terrasses

Une terrasse construite dans un second temps, non prévue dans la conception de la maison, nécessite généralement le dépôt d'une déclaration préalable de travaux si sa surface fait plus de 2 m^2 et moins de 20 m^2. Si sa surface excède 20 m^2, un permis de construire est nécessaire. En recourant à un professionnel, vous serez assuré d'obtenir une terrasse édifiée dans les règles de l'art.

Astuce ECO : végétaux et solutions vertes pour éloigner les nuisibles

Des plantes aromatiques pour chasser les fourmis, des répulsifs à base d'huile d'os contre les taupes ou les campagnols, des copeaux de bois ou de la cendre autour des cultures contre les limaces et les escargots, des associations de plantes « compagnes » qui s'aident mutuellement à se protéger des agresseurs… les solutions naturelles et respectueuses de la flore et de la faune de votre jardin sont nombreuses pour préserver vos plantations.

Le truc en + : une allée d'accès

Vous pouvez très bien dessiner vous-même votre jardin et réaliser ses voies d'accès. Pour ces dernières, il vous suffit de creuser sur une profondeur d'au moins 20 cm tout le long de son tracé pour retirer la terre végétale jusqu'à un sol plus compact. Remplacez ensuite la terre par des pierres, en plaçant les plus grosses au fond pour une meilleure stabilité. Enfin recouvrez le tout de gravier ou de tout autre revêtement que vous aurez choisi.

9. Quartier Vert

80 à 90 % des impacts d'une habitation sur l'environnement sont le résultat de l'activité de ses habitants. Mais comment vivre éco-responsable au quotidien tout en profitant du confort et des équipements de votre maison ?

Découvrez notre « Quartier Vert » : une sélection de gestes simples, de choix astucieux et très souvent avantageux pour économiser l'énergie et polluer moins.

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN

Dans la cuisine et la salle de bain

▪ Débouchez vos canalisations sans produit nocif

Versez 4 cuillérées à café de bicarbonate de soude et 50 ml de vinaigre dans de l'eau bouillante et videz le tout dans vos canalisations pour les déboucher naturellement.

▪ Faites votre lessive avec des noix de lavage

Les noix de lavage poussent sur des arbres d'Inde et du Népal et leurs coquilles contiennent de la saponine, un savon naturel. Pour laver le linge modérément sale en machine, au lieu d'utiliser un détergent, mettez 6 à 8 coquilles de noix dans un sac en coton ou une chaussette nouée et placez le tout dans le tambour de votre machine avec votre linge. Lavez à 40°C.

▪ Optez pour le vinaigre, nettoyant ménager universel

Il a des propriétés anti-tartre et désinfectantes, il est très efficace contre la moisissure car il détruit les spores, il est totalement biodégradable… le vinaigre va vous changer la vie ! Mélangez à parts égales du vinaigre et de l'eau chaude et vous obtiendrez un mix idéal pour laver vos carreaux avec du papier journal. En y ajoutant du sel et de l'huile essentielle de citron pur, vous concocterez un nettoyant très efficace pour les toilettes. Et rassurez-vous : les odeurs de vinaigre disparaissent au séchage.

▪ Chassez les graisses et les mauvaises odeurs avec du bicarbonate de soude

Nettoyant domestique à usages multiples, le bicarbonate de soude est particulièrement recommandé pour vous débarrasser des mauvaises odeurs. Placez-en un bol dans la cuisine ou le réfrigérateur, saupoudrez-en vos tapis avant de les aspirer, votre vaisselle avant de la laver… les odeurs seront absorbées et le lavage plus performant. Utilisez également le bicarbonate de soude pour la vaisselle très grasse en le saupoudrant directement sur les poêles et les plats et en ajoutant de l'eau chaude. Laissez agir 15 minutes puis nettoyez et rincez.

▪ Pour la vaisselle… choisissez la machine !

Les études montrent qu'un lave-vaisselle consomme moins d'eau qu'une personne qui lave la vaisselle à la main.

▪ Découvrez le nouvel électroménager, économe en énergie

L'innovation dans l'électroménager fait la part belle aux économies d'énergie. Ainsi, l'achat d'un réfrigérateur dernière génération (classé A++) vous permettra d'économiser jusqu'à 60 % d'énergie par rapport aux modèles d'il y a dix ans. Il existe également maintenant des fours sans préchauffage et d'autres avec un mode cuisson vapeur, moins énergivores. Les tables à induction sont très pratiques et certainement le système le plus économe en énergie. Enfin, les lave-linge sont devenus intelligents et n'utilisent que l'eau nécessaire en fonction du poids réel du linge et même de son degré de salissure !

▪ Préférez le grille-pain

Chaque fois que c'est possible, utilisez un grille-pain plutôt que le grill de votre four : il consomme moins d'énergie, est plus rapide et n'a pas besoin de préchauffage.

▪ Cuisez avec une cocotte-minute

Parce qu'elle cuit sous haute pression en peu de temps, la cocotte-minute vous fait économiser de l'énergie.

▪ Couvrez vos casseroles

En posant un couvercle sur vos casseroles, vous économisez environ 25 % de temps de cuisson et donc d'énergie.

▪ Débranchez votre micro-ondes

Les appareils de cuisine sont de gros consommateurs d'énergie quand ils sont en veille. En particulier certains fours à micro-ondes comportent des horloges qui consomment finalement plus d'énergie que la cuisson elle-même. Il suffit donc de le débrancher quand vous ne l'utilisez pas.

▪ Gardez un congélateur bien plein

En vous arrangeant pour qu'en permanence votre congélateur soit bien rempli, vous ferez des économies : en effet, il a besoin de plus d'énergie pour rester froid vide que plein. Si vous êtes à court de produits, remplissez-le avec des bouteilles en plastique pleines d'eau.

▪ Dégivrez et gardez fermé votre frigo

Dégivrez régulièrement votre frigo pour qu'il reste le plus efficace possible : un demi-centimètre de givre augmente de 30 % sa consommation d'électricité. Evitez également de trop ouvrir sa porte : pour chaque minute ouverte, il en faut trois pour ramener la température au même niveau. Enfin, éloignez réfrigérateurs et congélateurs des cuisinières, poêles ou chaudières pour un fonctionnement optimal.

▪ Utilisez moins d'eau sous la douche

Réduisez le temps passé sous la douche au-dessous de la moyenne en éteignant l'eau pendant le savonnage. Optez pour un pommeau à bas débit qui oblige l'eau à passer dans de très petits trous et vous permet de diminuer votre consommation de 30 % environ.

Dans toute la maison

En hiver, ouvrez les rideaux dans la journée et fermez-les la nuit

Vous tirerez ainsi le meilleur parti de l'énergie solaire naturelle et d'un éclairage qui vous dispensera d'allumer une lampe. Par contre, la nuit, d'épais rideaux bien clos renforcent l'isolation de vos ouvertures.

Purifiez votre air avec des plantes d'intérieur

Dracenas, chlorophytum, fleurs de lune, aréquiers… ces plantes d'appartement ne sont pas seulement belles : elles peuvent éliminer jusqu'à 87 % de la pollution intérieure en 24 heures. N'hésitez pas à abuser de leur pouvoir purifiant ! Dans la cuisine, le rhapis, palmier d'Asie et l'anthurium absorberont l'ammoniac contenu dans certains produits d'entretien. Le pothos et le chlorophytum (plante araignée) sont très efficaces pour absorber le monoxyde de carbone dégagé par une cuisinière à gaz. Dans toute la maison, le ficus est particulièrement recommandé pour canaliser le formaldéhyde, polluant contenu dans les produits de vitrification de parquets, tandis que le cactus colonnaire est largement reconnu comme doté de la capacité d'absorber les ondes électromagnétiques.

Nourrissez vos plantes avec votre aquarium

Si vous possédez un aquarium, ne jetez pas l'eau que vous venez de changer. Utilisez-la pour arroser vos plantes d'intérieur : elle est riche en azote et en phosphore, ce qui en fait un excellent engrais.

Dépoussiérez vos ampoules

En ôtant régulièrement la poussière qui se dépose sur vos ampoules, vous améliorez de 40 % leur flux lumineux.

Instituez la soirée aux chandelles

Et si vous décidiez une fois par semaine de faire une soirée aux chandelles ? Idée romantique, qui change le quotidien et permet d'économiser de l'énergie. Choisissez absolument des bougies d'origine végétale car celles à base de paraffine émettent des résidus de toxines.

Parfumez nature

Pour parfumer les pièces de votre maison sans polluer, remplacez les aérosols par des plantes d'intérieur aromatiques ou des pots pourris.

Même en veille ils consomment !

Pensez à éteindre votre ordinateur ou votre imprimante quand vous ne les utilisez pas, car ils consomment de l'énergie y compris en position de veille. 90 % de la consommation d'un magnétoscope résulte de ses périodes de veille.

Ne rechargez plus dans le vide

Pensez à débrancher le chargeur de votre portable quand l'appareil n'y est pas raccordé ou que le chargement est terminé, car il continue à puiser de l'énergie tant qu'il est branché.

ENTREZ, C'EST TOUT VERT

Le toit végétal

Il améliore les performances acoustiques et thermiques de votre maison, il permet de récupérer facilement les eaux de pluie, il absorbe le CO^2… le toit végétalisé ne manque pas d'avantages ! Cette option écologique et esthétique est aussi relativement simple : la toiture végétalisée comprend une couche de terre de 5 à 15 cm sur laquelle prennent racine des plantes basses, de préférence des essences locales. Plusieurs solutions peuvent être mises en œuvre : plantes en godets, dalles précultivées ou rouleaux prévégétalisés. Votre toit peut être en terrasse ou en pente, sa végétalisation ne pose aucun problème jusqu'à 35° de pente et certaines innovations permettent même de faire tenir le tapis végétal sur des pentes plus prononcées. Il est par contre indispensable de s'assurer que la charpente supporte le poids du dispositif et qu'elle subisse un traitement antiracines, obligatoire en France, pour garantir son étanchéité. Côté entretien, il faut vérifier une fois par an la stabilité du dispositif, contrôler que les évacuations des eaux pluviales ne sont pas bouchées et enlever les mauvaises herbes.

La phyto-épuration

Des végétaux pour filtrer les eaux usées… Lorsque la connexion à un réseau collectif est impossible, la phyto-épuration par filtres à roseaux ou bambous est une alternative écologique aux filières traditionnelles. Pour être autorisées, ces solutions doivent obtenir une dérogation du maire et être conformes aux préconisations du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Les eaux usées sont dirigées au travers de filtres, plantés de végétaux et positionnés en sortie de fosse septique. L'épuration est assurée à la fois par des micro-organismes du sol et par des plantes. L'oxygène produit par photosynthèse dans les feuilles est restitué par les racines permettant le développement de bactéries aérobies, capables de se nourrir de matières polluantes. Le procédé s'auto-alimente et s'autorégule littéralement. L'installation consiste en la construction d'un bassin étanche planté de roseaux ou de bambous dans lesquels on rapporte un massif filtrant de granulats. Simple d'entretien, il n'y a pas de production de boue donc pas de fosse à vidanger. Sans odeur, les filtres végétaux sont aussi plus esthétiques.

La récupération des eaux pluviales

Lorsqu'il pleut, l'eau de pluie ruisselle de votre toiture vers les gouttières, elles-mêmes raccordées à un exutoire (puisard ou réseau d'eaux pluviales). Vous avez la possibilité de récupérer cette eau de pluie en installant un système de récupération des eaux pluviales (SREP).

L'eau de pluie est couramment utilisée pour l'arrosage du jardin et le lavage des sols ou des véhicules. Pour ces applications vous pourrez opter pour des cuves de volume moyen (à partir de 300 litres).

Depuis 2008, il est permis d'utiliser l'eau de pluie pour alimenter les toilettes et le lave-linge en France. L'utilisation de l'eau de pluie pour ces applications permet une économie de près de 40 % de la facture d'eau. Pour profiter de cette manne, vous choisirez une cuve de plus grande capacité (à partir de 1 000 litres), très souvent enterrée pour une intégration optimale, équipée de système de filtrage et de pompage.

La distribution d'eau de pluie dans l'habitat est normée, et doit respecter un cahier des charges précis. L'installation doit notamment être équipée d'un réseau distinct de tuyauterie, de robinets spéciaux et d'une signalisation claire indiquant que l'eau n'est pas potable.

Réaliser cette opération à la conception de votre maison individuelle vous garantit une facilité de mise en œuvre, notamment au niveau de l'intégration du stockage (espace vert non finis) et des raccordements intérieurs (réseau dédié eau de pluie).

Sources : « Le petit livre vert de la maison » de Sarah Callard, éditions Trédaniel – L'Eco Habitat « de particulier à particulier » - « Les plantes dépolluantes », Rustica Editions.

Carnet d'entretien de votre maison

Notez ici, pour ne rien oublier, vos petits ou grands travaux d'entretien et les dates de vos dernières interventions ou de celles des professionnels que vous avez sollicités.

Murs extérieurs	Périodicité	fait le	fait le	fait le	fait le
Nettoyage	tous les 3 à 5 ans	.....	.....	.....	.....
Peintures et ravalement	tous les 10 à 15 ans	.....	.....	.....	.....

Toiture	Périodicité	fait le	fait le	fait le	fait le
Contrôle et nettoyage des mousses	tous les 6 mois	.....	.....	.....	.....
Nettoyage des gouttières	tous les ans	.....	.....	.....	.....

Menuiseries extérieures	Périodicité	fait le	fait le	fait le	fait le
Nettoyage des boiseries	tous les 6 mois	.....	.....	.....	.....
Débouchage des gorges et trous d'évacuation	tous les ans	.....	.....	.....	.....
Lasures	tous les 2 ans	.....	.....	.....	.....
Peintures	tous les 3 ans	.....	.....	.....	.....
Contrôle des ferronneries	tous les ans	.....	.....	.....	.....

Boiseries intérieures	Périodicité	fait le	fait le	fait le	fait le
Graissage des paumelles des portes et des pênes	tous les ans	.....	.....	.....	.....
Nettoyage des éléments en bois	tous les 6 mois	.....	.....	.....	.....
Lasures	tous les 2 ans	.....	.....	.....	.....
Peintures	tous les 3 ans	.....	.....	.....	.....
Contrôle des ferronneries	tous les ans	.....	.....	.....	.....

Revêtements intérieurs	Périodicité	fait le	fait le	fait le	fait le
Vitrification des parquets vitrifiés	tous les 3 à 5 ans	.....	.....	.....	.....
Entretien des parquets encaustiqués	tous les mois	.....	.....	.....	.....

Plomberie	Périodicité	fait le	fait le	fait le	fait le
Contrôle des joints des céramiques	tous les ans	.....	.....	.....	.....
Groupe de sécurité du ballon d'eau chaude	tous les 3 mois	.....	.....	.....	.....
Vérification complète du ballon d'eau chaude	tous les 2 ans	.....	.....	.....	.....
Contrôle de l'isolant du compteur d'eau	tous les 6 mois	.....	.....	.....	.....

Assainissement	Périodicité	fait le	fait le	fait le	fait le
Regards d'évacuation des eaux pluviales	tous les ans	.....	.....	.....	.....
Nettoyage du regard collecteur eaux ménagères	tous les 6 mois	.....	.....	.....	.....
Nettoyage des filtres de la fosse septique	tous les ans	.....	.....	.....	.....
Curage de la fosse septique	tous les 5 ans	.....	.....	.....	.....
Changement des matériaux filtrants de la fosse	tous les 10 ans	.....	.....	.....	.....
Contrôle de l'installation du système de récupération d'eaux pluviales	tous les ans	.....	.....	.....	.....

Ventilation	Périodicité	fait le	fait le	fait le	fait le
Contrôle et nettoyage des VMC et grilles	tous les ans	.....	.....	.....	.....

Electricité	Périodicité	fait le	fait le	fait le	fait le
Contrôle des prises et interrupteurs	tous les ans	.....	.....	.....	.....

Chauffage	Périodicité	fait le	fait le	fait le	fait le
Entretien de la chaudière à fioul ou gaz	tous les ans	.....	.....	.....	.....
Ramonage des cheminées et conduits	tous les ans	.....	.....	.....	.....
Vérification de l'installation de pompe à chaleur	tous les ans	.....	.....	.....	.....
Contrôle de l'installation solaire photovoltaïque	tous les ans	.....	.....	.....	.....
Contrôle des capteurs solaires thermiques	tous les ans	.....	.....	.....	.....
Vérification de la climatisation réversible	tous les ans	.....	.....	.....	.....
Purge des radiateurs	tous les ans	.....	.....	.....	.....
Entretien du plancher chauffant	tous les 5 ans	.....	.....	.....	.....

notes

notes